

**PETITION POUR LE MAINTIEN DE 2 CLASSES DE SECONDE EN BAC PRO  
REMPLOCANT LE BEP CSS ET POUR L'OUVERTURE DES DEUX SPECIALITES**

Monsieur le Recteur,

Nous avons eu connaissance de votre volonté de supprimer une des deux classes de BEP CSS (à 35 élèves par classe) remplacées par une seule classe de BAC PRO « métiers de la santé » (à 35 élèves) à la rentrée 2011 au lycée des métiers Jehan de Beauce de Chartres.

Nous refusons de voir notre recrutement dans cette filière divisé par deux, donc sacrifié. D'après nos informations, vous justifiez cette décision en prétendant qu'une part importante de nos élèves actuels de BEP CSS aurait pu réussir en seconde générale et technologique, nous en doutons, et c'est aussi nier le choix de formation de nombreux jeunes.

Vous voulez supprimer sur le département d'Eure-et-Loir une classe préparant cette formation, alors que

- le taux de pression sur cette filière est très fort,
- nous avons les ressources humaines et matérielles adaptées
- ces formations offrent des débouchés : la quasi totalité de nos élèves trouve du travail, même avec le simple BEP actuel, et peut poursuivre des études longues si elle le souhaite au sein de notre établissement
- nous avons en effet le label « lycée des métiers sanitaire et social » : quelle lisibilité pour le monde professionnel si notre recrutement est divisé par deux et que nous n'offrons plus qu'une seule des spécialités envisagées pour ce nouveau BAC PRO ?

Nous demandons le maintien du recrutement de deux classes de seconde « BAC PRO Métiers de la santé » et l'ouverture des deux spécialités, santé et social.

Veuillez croire, Monsieur le Recteur, à notre attachement au service public d'Education,

Les enseignants du lycée Jehan de Beauce de Chartres

Nom prénom	discipline	signature